



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2012

Place Neuve

Monsieur le Maire présente le bilan financier des travaux de réaménagement de la Place Neuve qui s'élève avec les plus-values et les moins-values à la somme définitive de 127 738 € HT (plus de 7 746 € par rapport au marché initial). Il reste le garde corps à installer sur le mur de soutènement bordant la Rue du Mont Pothu.

Il rappelle que l'intégralité de la dépense est prise en compte sur le droit de tirage voirie de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais.

Travaux bâtiments communaux

- ***Toiture bâtiment cantine***

Des devis ont été demandés pour la réfection de la toiture (changement des tuiles, plus zinguerie) pour un coût total de 16 888 € HT. Le Conseil Municipal accepte les devis. Afin de pouvoir bénéficier d'une subvention dans le cadre d'une réserve parlementaire sénatoriale, les travaux à réaliser ne pourront s'effectuer qu'en 2013 après notification de l'arrêté d'attribution de la subvention.

- ***Eglise***

Le chœur de l'église a été sérieusement détérioré par des infiltrations d'eau. L'estimation totale des travaux envisagés pour une réfection s'élève à la somme de 5 502 € HT. Il sera aussi demandé une subvention parlementaire sénatoriale qui nécessitera une programmation des travaux sur 2013.

- ***Futur bâtiment Mairie- Bibliothèque***

Un appel à candidatures d'architectes a été lancé dans le cadre de la réalisation du futur bâtiment mairie-bibliothèque, avec une réception des plis au plus tard le 22 juin 2012 à 12h. La commission d'appel d'offres se réunira début juillet afin d'examiner toutes les candidatures.

Station d'épuration

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport de l'étude géotechnique effectuée par les établissements GEOTEC. Il informe l'assemblée que le cabinet IRH a transmis un premier document de travail à la Police de l'Eau de la D.D.T. du Rhône afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter la station. Le Conseil Municipal tiendra bien entendu compte des différentes remarques des services de l'Etat. La demande définitive sera analysée et validée par les élus lors d'une prochaine assemblée du Conseil Municipal.

Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) et chèques OSER

Dans le cadre de la loi n° 2007-209 fixant les prestations sociales comme obligatoires pour les collectivités territoriales, il est décidé d'adhérer au Comité National d'Action Sociale pour l'ensemble du personnel communal. Le CNAS propose en effet un très large éventail de prestations (aides, secours, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction ...).

De plus, il sera attribué à chaque agent en fin d'année des chèques OSER (Organisation d'une Structure Economique Régionale) d'une valeur de 150 €, valables chez de nombreux commerces des Monts du Lyonnais.

Convention « médecine du travail » avec le Centre de Gestion du Rhône

Les élus décident de passer une convention avec le Centre de Gestion du Rhône dans le cadre de la médecine du travail. Les visites médicales auront lieu sur la commune de St Laurent de Chamousset.

Questions diverses

Fermeture du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 29 et le samedi 30 juin 2012.

Fête Nationale du 14 juillet

L'association des jeunes s'associera à la Municipalité pour la Fête Nationale du 14 juillet qui aura lieu **le vendredi 13 juillet 2012**. Un repas sera servi par l'association des jeunes et le feu d'artifice tiré vers 22h30.

• *Manifestations*

Mardi 19 juin	Cinéma
Vendredi 29 juin	Gala des majorettes « les Cherries »
Samedi 30 juin	Kermesse de l'école avec l'association des parents d'élèves
Lundi 2 juillet	Cinéma
Vendredi 13 juillet	Fête Nationale – Repas servi par l'association des jeunes - Feu d'artifice
Mardi 7 août	Concours de boules à la FNACA
Mercredi 15 août	Messe du 15 août